Forum: Dépannage

Topic: Connectiques TV

Subject: Re: Connectiques TV

Publié par: RGSOFT

Contribution le : 06/11/2016 13:20:42

Bonjour à tous,

je n’ai pas choisi numericable , cela m’a été imposé par ma copropriété.

Le contrat a été signé lorsque numericable s’appelait encore france cable et qui satisfait certains copropriétaires. IL a été renouvelé recemment.

j'ai entendu parlé qu 'il existait hdmi actif.
Ce câble HDMI actif permet d’obtenir une distance de connexion jusqu’à 30 mètres entre vos appareils HDMI.

****

Larousse a écrit : Pourquoi ne pas rester en configuration actuelle et surtout ne pas aller chez numéricable/sfr

Peux-tu m'indiquer un fai qui puisse reprendre ma configuration ?
il faudrait une box avec le routeur séparé.

au point de vue prix, tous les fai se rejoignent de 40€ à X€, c'est de la concurrence déguisée.

RGSOFT